

POUR 3 POINTS

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
------------------------------------------	----------

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

ANNEXE

Revenus nets des activités de financement	
-------------------------------------------	--

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
POUR 3 POINTS

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **POUR 3 POINTS**, qui comprennent le bilan au **31 juillet 2018**, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, **POUR 3 POINTS** tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de **POUR 3 POINTS** et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 juillet 2018 et le 31 juillet 2017, de l'actif à court terme au 31 juillet 2018 et au 31 juillet 2017, et des actifs nets au 31 juillet 2018 et 31 juillet 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 juillet 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **POUR 3 POINTS** au **31 juillet 2018** ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Boucherville
le 10 décembre 2018

POUR 3 POINTS**RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018**

	2018 \$	2017 \$
PRODUITS		
Dons de fondations et corporations	334 529	211 550
Dons d'individus	96 697	103 996
Subventions	64 250	45 000
Revenus nets des activités de financement (annexe A)	59 975	67 613
Revenus de conférences	2 300	-
Vente de produits	51	10
	<u>557 802</u>	<u>428 169</u>
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux (nets d'un don de 50 000 \$, 35 417 \$ en 2017, voir note 10)	192 849	155 624
Compensation financière des coaches	45 000	111 500
Formation et activités des coaches	13 837	29 305
Frais d'évaluation	8 062	-
Consultant aux programmes	1 300	-
Journée Tous Pour 3 Points	-	2 398
	<u>261 048</u>	<u>298 827</u>
Excédent des produits sur les charges avant les frais d'administration	<u>296 754</u>	<u>129 342</u>
Frais d'administration		
Salaires et avantages sociaux (nets d'un don de 65 000 \$ en 2017)	197 489	115 578
Loyer	20 335	18 850
Matériel promotionnel et de communication	12 596	7 755
Déplacements et représentations	10 828	14 579
Honoraires professionnels	9 646	10 545
Frais de bureau	8 608	14 318
Frais pour les plateformes de dons	8 352	8 040
Télécommunications	7 227	3 116
Entretien et réparations	1 312	1 250
Assurances	1 079	973
Intérêts et frais bancaires	1 117	1 018
Intérêts sur prêts à terme	1 426	200
Amortissement du matériel informatique	869	863
Amortissement du mobilier de bureau	996	1 219
	<u>281 880</u>	<u>198 304</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>14 874</u>	<u>(68 962)</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

POUR 3 POINTS**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018**

	2018	2017
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(13 470)	55 492
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>14 874</u>	<u>(68 962)</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 404</u>	<u>(13 470)</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

POUR 3 POINTS**BILAN
AU 31 JUILLET 2018**

	2018	2017
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	41 281	15 508
Dons et subventions à recevoir	47 250	12 860
Taxes à la consommation à recevoir	4 011	4 088
Frais payés d'avance	<u>10 445</u>	<u>5 470</u>
	102 987	37 926
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>4 751</u>	<u>6 508</u>
	<u>107 738</u>	<u>44 434</u>
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs (note 4)	18 418	27 318
Prêt à terme (note 5)	50 000	15 000
Apports reportés (note 6)	<u>37 916</u>	<u>15 586</u>
	106 334	57 904
ACTIF NET		
Actif net non affecté (Déficit)	<u>1 404</u>	<u>(13 470)</u>
	<u>107 738</u>	<u>44 434</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Approuvé,

_____, administrateur

POUR 3 POINTS**FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018**

	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	14 874	(68 962)
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 865	2 082
	16 739	(66 880)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	(25 858)	30 576
	(9 119)	(36 304)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(108)	(1 717)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouveaux prêts à terme	70 000	15 000
Remboursement des prêts à terme	(35 000)	-
	35 000	15 000
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	25 773	(23 021)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	15 508	38 529
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	41 281	15 508

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

POUR 3 POINTS**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018**

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Pour 3 Points est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme est exempté des impôts sur les bénéfices.

L'organisme a pour mission de favoriser la persévérance scolaire et contribuer au développement d'étudiants-athlètes issus de milieux défavorisés de la région de Montréal en offrant aux programmes sportifs implantés dans le réseau scolaire un apport en ressources humaines et matérielles permettant la pratique du sport dans des conditions optimales de développement personnel.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus des différentes activités sont comptabilisées au cours de l'exercice où l'activité est tenue dans la mesure où le montant est déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus tirés des conférences sont constatés à titre de produits lorsque les conférences ont lieu.

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les marchandises sont remises aux clients, que le prix est déterminé et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

POUR 3 POINTS**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Évaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des dons et subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer, des salaires et vacances à payer et du prêt à terme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif selon les taux ci-dessous :

	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	55 %

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges communes

L'organisme ventile les salaires et avantages sociaux entre les frais d'exploitation et les frais d'administration au prorata des heures travaillées.

POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	\$ Valeur comptable nette	\$ Valeur comptable nette
Mobilier de bureau	7 537	3 552	3 985	4 980
Matériel informatique	2 836	2 070	766	1 528
	<u>10 373</u>	<u>5 622</u>	<u>4 751</u>	<u>6 508</u>
4. CRÉDITEURS			2018	2017
			\$	\$
Fournisseurs et charges à payer			15 327	8 340
Salaires et vacances à payer			2 040	13 639
Avantages sociaux à payer			1 051	5 339
			<u>18 418</u>	<u>27 318</u>

5. PRÊT À TERME

Prêt à terme de 50 000 \$, portant intérêts au taux de 10 %, remboursable en totalité lors de la réception d'une subvention d'un montant de 50 000 \$, ou au plus tard le 31 décembre 2018.

POUR 3 POINTS**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018****6. APPORTS REPORTÉS**

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	15 586	10 000
MOINS : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(15 586)	(10 000)
PLUS : Montant reçu pour l'exercice suivant	<u>37 916</u>	<u>15 586</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>37 916</u>	<u>15 586</u>

7. FLUX DE TRÉSORERIEVariation nette des éléments hors caisse
du fonds de roulement

	2018	2017
	\$	\$
Dons à recevoir	(34 390)	5 161
Taxes à la consommation à recevoir	77	6 599
Frais payés d'avance	(4 975)	3 055
Créditeurs	(8 900)	10 175
Apports reportés	<u>22 330</u>	<u>5 586</u>
	<u>(25 858)</u>	<u>30 576</u>

8. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire en vertu d'un bail venant à échéance le 31 mai 2019. Les loyers minimums futurs totalisent 14 938 \$ pour le prochain exercice.

POUR 3 POINTS**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018**

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les dons et subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les dons et subventions à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de variation de la juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur son prêt à terme.

10. DON REÇU COMPTABILISÉ EN RÉDUCTION DES SALAIRES

Au cours de l'exercice, l'organisme a comptabilisé un don de 50 000 \$ de l'Œuvre Léger (35 417 \$ en 2017) octroyé afin d'assumer spécifiquement une partie des salaires et avantages sociaux de conseillers en développement. Les salaires et avantages sociaux afférents à ce don ont été de 98 586 \$ en 2018 (85 120 \$ en 2017). Un montant supplémentaire de 14 583 \$ a été reçu pour couvrir les salaires et avantages sociaux de ces conseillers du 1er août au 14 novembre 2018 et a été comptabilisé à titre d'apport reporté au 31 juillet 2018 (14 583 \$ en 2017).

POUR 3 POINTS

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018**

11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

À la date d'achèvement des états financiers, l'organisme était en négociation avec un autre organisme sans but lucratif possédant une mission complémentaire à la sienne pour une intégration complète de ses opérations, activités et employés à l'intérieur de sa mission. La direction croit pouvoir mener à terme cette négociation. À l'heure actuelle, la direction n'est pas en mesure d'estimer l'impact qu'aura cette intégration sur ses états financiers annuels.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice.

**ANNEXE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018**

REVENUS NETS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	2018	2017
	\$	\$
SOIRÉE BÉNÉFICE (SHAKE IT UP)		
Revenus	73 101	57 640
Dépenses	35 073	28 586
	38 028	29 054
TOURNOI DE BASKETBALL SWISH		
Revenus	15 789	19 937
Dépenses	6 527	2 933
	9 262	17 004
DÉFI POUR 3 POINTS		
Revenus	18 460	26 427
Dépenses	5 775	4 872
	12 685	21 555
	59 975	67 613